

## HYDROFUGE SIKA LIQUIDE

Hydrofuge de masse liquide pour bétons.



Conforme à la norme NF EN 934-2

<b>Présentation</b>	L' HYDROFUGE SIKA LIQUIDE est un hydrofuge de masse liquide blanc pour bétons.
<b>Domaines d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Bétons étanches dans la masse : fondations, radiers, réservoirs.</li><li>■ Bétons résistant à l'attaque des eaux séléniteuses, des eaux de mer, des eaux industrielles ou des eaux pures.</li></ul>
<b>Caractères généraux</b>	L' HYDROFUGE SIKA LIQUIDE se combine à la chaux du ciment pour former des cristallisations complémentaires qui obstruent les capillaires du mortier, le rendant étanche à l'eau. L' HYDROFUGE SIKA LIQUIDE est garanti sans chlore. Il est sans effet appréciable sur la prise et les résistances mécaniques des bétons.
<b>Caractéristiques</b>	
<b>Aspect</b>	Liquide blanc laiteux
<b>Conditionnement</b>	Bidon de 5 litres Bidon de 20 litres Fût de 210 kg
<b>Stockage</b>	Dans un local fermé, à l'abri de l'ensoleillement direct et du gel, entre 5 et 30 °C. Le produit peut geler, mais, une fois dégelé lentement et réhomogénéisé, il retrouve ses qualités d'origine. En cas de gel prolongé et intense, vérifier qu'il n'a pas été déstabilisé.
<b>Conservation</b>	1 an dans son emballage d'origine intact
<b>Données techniques</b>	
<b>Densité</b>	1,02 ± 0,01
<b>Teneur en ions Cl<sup>-</sup></b>	≤ 0,1 %
<b>Teneur en Na<sub>2</sub>O<sub>éq</sub></b>	≤ 2,0 %
<b>Absorption Capillaire (NF EN 480-5)</b>	Pour un dosage de 2,0% de la masse de ciment sur mortier (NF EN 480-1) : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Essais sur 7 jours, après 7 jours de conservation : mortier adjuvanté : ≤ 60% en masse du témoin</li><li>■ Essai sur 28 jours, après 90 jours de conservation : mortier adjuvanté : ≤ 75% en masse du témoin</li></ul>



# Construction



<b>Résistance à la compression (NF EN 12390-3)</b>	Pour un dosage de 2,0% de la masse de ciment sur béton (NF EN 480-1) n A 28 jours : béton adjuvanté $\geq$ 85% du béton témoin.
<b>Teneur en air du béton frais (NF EN 12350-7)</b>	Pour un dosage de 2,0% de la masse de ciment sur béton (NF EN 480-1) n Pour le béton adjuvanté : $\leq$ 2% en volume au-dessus de celle du béton témoin.
<b>Conditions d'application</b>	
<b>Dosage</b>	Plage d'utilisation recommandée 0,7 à 2 % du poids du ciment (soit 0,68 à 1,96 L pour 100 kg de ciment)
<b>Mise en œuvre</b>	L' HYDROFUGE SIKA LIQUIDE s'ajoute dans le malaxeur en même temps que l'eau de gâchage.
<b>Précautions d'emploi</b>	Manipulation non dangereuse. En cas de contact avec la peau, un simple lavage suffit. Consulter la fiche de données de sécurité accessible par Minitel 3613, code SIKASECUR ou sur <a href="http://Internewww.sika.fr">Internewww.sika.fr</a>
<b>Mentions légales</b>	Produit réservé à un usage strictement professionnel Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile. «Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»

